



Quoi ?

- Un diplôme : DUT en Réseaux & Télécommunications, niveau bac+2
- Alternance entre périodes de formation en entreprise et à l'IUT
- Acquisition de connaissances et compétences pour **concevoir, mettre en œuvre, administrer, sécuriser et maintenir tous types de Réseaux informatiques et de systèmes de Télécommunications**

Calendrier de l'alternance 2014-2016

Année 1

Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Fevrier				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout								
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	
Année 2																																																				
Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Fevrier				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout								
36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35

■ Entreprise (64 semaines)
■ IUT (40 semaines)

Qui ?

Un apprenti

- Âgé de plus de 16 ans et de moins de 26 ans (sauf cas particuliers)
- Titulaire d'un :
 - Bac général : Scientifique (S), Économique et Social (ES)
 - Bac technologique : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) Sciences et Technologie de Laboratoire (STL)
 - Bac professionnel : Micro-informatique et réseaux : installation et maintenance
- Statut de salarié en formation **ET** d'étudiant en apprentissage

Un employeur

- Une entreprise privée ou un organisme du secteur public, dont le rôle est :
 - D'assurer la formation pratique de l'apprenti au sein de l'entreprise
 - De confier des tâches permettant d'exécuter des travaux conformes au contenu pédagogique du DUT
- Un maître d'apprentissage, tuteur de l'apprenti :
 - Titulaire d'une diplôme bac+2 (au minimum) et avec 2 ans d'expérience professionnelle
 - Ou cumulant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des Réseaux & Télécommunications
 - Responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise

Un centre de formation d'apprentis (CFA)

- CFA de l'Université de Lorraine, dont le rôle est de :
 - Renseigner les employeurs et les apprentis sur les questions relatives au contrat d'apprentissage
 - Conseiller les deux parties sur les modalités de mise en place du contrat d'apprentissage
 - Rappeler les obligations réglementaires

Un organisme de formation

- Le département Réseaux & Télécommunications de l'IUT Nancy-Brabois





Comment ?

- Etablissement d'un **contrat d'apprentissage** = contrat de travail à durée déterminée (CDD)
 - Durée du contrat : environ 2 ans (durée de la formation)
 - Assorti d'une période d'essai de 2 mois
 - Offrant une couverture sociale à l'apprenti et des congés payés (pendant les périodes en entreprise)
 - Quand ? **De 3 mois avant la date de début de formation et jusqu'à 3 mois après**

Combien ? Des études gratuites et rémunérées !

- Rémunération de l'apprenti en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'apprentissage
 - Salaire minimal de base = % du SMIC (égal à 1 445,38 €/mois sur la base de 35 h au 1er janvier 2014)
 - Rémunération majorée de 20 % dans le cas d'un apprentissage dans le secteur public
 - Pas de charges : salaire net = salaire brut

	16-17 ans	18-20 ans	+ 21 ans
1ère année	25 % 361,35 €	41 % 592,60 €	53 % 766,05 €
2ème année	37 % 534,79 €	49 % 708,23 €	61 % 881,68 €
3ème année	53 % 766,05 €	65 % 939,25 €	78 % 1127,40 €

- Rémunération exonérée de l'impôt sur le revenu
- Des aides financières du conseil régional pour la restauration, le transport et l'hébergement
- L'apprenti ne paie pas de frais d'inscription

Des aides pour l'employeur

- Exonération partielle ou totale des charges sociales sur le salaire de l'apprenti
- Un crédit d'impôt de 1 600 € par apprenti et par an
- Une aide de la Région Lorraine
 - Soutien à l'effort de formation de 1 000 € ou 1 500 € par an (conditionné à l'assiduité de l'apprenti)

Admission

- Déposer une candidature sur www.admission-postbac.fr
 - Être admis en DUT Réseaux & Télécommunications
 - Trouver une entreprise
 - Le CFA et l'institut de formation peuvent vous aider dans la recherche d'un contrat
- ➡ **Prenez contact avec eux dès le dépôt de votre candidature !**
candidat.rt@cfa-univ-lorraine.fr

Contacts

Renseignements pédagogiques :

Magalie Thomassin
Responsable du DUT R&T en apprentissage
magalie.thomassin@univ-lorraine.fr
Tél. : 03 83 68 25 40 (secrétariat)

Renseignements administratifs :

CFA - Université de Lorraine
32 rue de Saurupt - 54000 NANCY Cedex
contact@cfa-univ-lorraine.fr
Tél : 03 83 68 28 70

Encore plus d'informations sur les sites web :

- De l'IUT Nancy-Brabois : www.iutnb.univ-lorraine.fr
- Du CFA Université de Lorraine : www.cfa-univ-lorraine.fr